



RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 1^{er} SEPTEMBRE 2015

Absente excusée : Alexine BARBÉ

En préambule à la réunion Johann COUËTUHAN (chargé de mission à la Communauté de Communes) est venu faire une présentation du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) qui devra être mis en place au sein de la Communauté de Communes.

Le Maire fait un compte-rendu de l'avancement du dossier de reprise du commerce.

Le CONSEIL MUNICIPAL :

- **APPROUVE** le compte-rendu de la réunion du 23.06.15

- **DÉCIDE** d'accorder une subvention exceptionnelle de 100 € au Comité des Fêtes

- **DÉCIDE** de confier au SYDESL des travaux de remplacement de matériel vétuste au niveau de l'éclairage public : participation de la commune 450 € HT

- **DÉCIDE** de rembourser une facture d'un montant de 147.30 € à l'institutrice pour achat de fournitures scolaires.

- **DÉCIDE** de modifier sa délibération du 27 juin 2002 accordant un dégrèvement de la taxe foncière aux jeunes agriculteurs en ajoutant que ce dégrèvement ne s'appliquera qu'aux jeunes agriculteurs ayant leur siège d'exploitation sur le territoire de la commune.

- **DÉCIDE** d'encaisser la somme de 197 € représentant la redevance d'occupation du domaine public versée par ERDF.

- **DÉCIDE** d'apporter son soutien au site de MARDOR situé sur la commune de COUCHES qui serait menacé de délocalisation à CHALON-SUR-SAÔNE.

Travaux divers réalisés :

- problème d'évacuation des eaux usées sur la place de l'Eglise

Travaux à réaliser :

- Enduit monocouche sur le chemin de la Montagne (8 919 € TTC)

- Point-à-temps à prévoir sur la place du Bourg et au lotissement du Champ de la Vigne

Divers : rajouter 1 journée de congé à Jean-Marc MARQUET pour avoir effectué des travaux pendant ses congés annuels - Informations diverses sur l'école et le transport scolaire - Photos du fleurissement à prévoir - Virade de l'Espoir à Bourbon le 27 septembre - Lettre de la Députée concernant le manque d'effectif à la Gendarmerie et réponse du Commandant de groupement de Gendarmerie de Saône-et-Loire - Visite de la lagune.

MALTAT, le 8 septembre 2015

Le Maire,

Bernard MORLET